

LA PECHE DU SAUMON ET DE LA TRUITE DE MER EN FRANCE EN 2015

VOLET 1

Les déclarations de captures de saumon atlantique en 2015

Les captures totales en 2015 sont estimées à 2437 saumons dont 2203 pris à la ligne. Elles sont supérieures à la moyenne observée ces dix dernières années (+29%). Une forte augmentation des captures est à noter dans le Sud-Ouest (+143%). Elles restent stables en Bretagne (+10%) et en Normandie (+11%) mais baissent en Artois Picardie (-33%) par rapport à la moyenne des dix dernières années.

La consommation du TAC (chap. 4) global national a atteint 43% en 2015. Dix-huit arrêtés de fermetures anticipées ont été pris dont quatre pour atteinte d'un TAC global (Arques, Sienne, Sée-Sélune et Couesnon). Le TAC saumon de printemps a été consommé à 114%. L'Arques et la Sienne ont été fermées pour atteinte du TAC global. Les chiffres utilisés dans ce document datent du 06/07/2017 et peuvent différer d'autres documents

Tableau 1: Captures de saumons en 2015 par cours d'eau et par âge de mer et moyenne des 10 dernières années (Mdda)

Région/Cours d'eau	PHM	1HM	Total et tendance	Mdda
CANCHE	1	2	3	4
AUTHIE	2	1	3	5
ARTOIS PICARDIE	3	3	6	9
BRESLE	0	0	0	28
ARQUES	8	14	22	29
HAUTE NORMANDIE	8	14	22	58
TOUQUES	0	1	1	4
VIRE	1	1	2	2
SAIRE	1	6	7	11
SIENNE	95	1	96	55
SEE SELUNE	140	303	443	378
BASSE NORMANDIE	237	312	549	455
NORMANDIE	245	326	571	513
COUESNON	22	75	97	32
GOUET	2	0	2	1
LEFF	3	4	7	13
TRIEUX	22	36	58	46
JAUDY	2	5	7	11
LEGUER	41	22	63	126
DOURON	10	14	24	23
QUEFFLEUTH	2	0	2	6
PENZE	25	21	46	39
ABER-ILDUT	4	2	6	9
ABER-BENOIT	2	0	2	1
ABER-WRACH	6	3	9	6
ELORN	40	13	53	72
RIVIERE DAOULAS	2	0	2	8
AULNE	37	3	40	68
BRETAGNE NORD	220	198	418	471
GOYEN	12	21	33	50
ODET + AFFL	55	43	98	63
BELON	1	0	1	0
AVEN	25	35	60	49
ELLE + AFFL	93	224	317	220
SCORFF	30	52	82	54
BLAVET	41	71	112	109
BRETAGNE SUD	257	446	703	546
BRETAGNE	477	644	1121	1017
GAVE OLORON	445	12	457	178
GAVE MAULEON	32	2	34	23
GAVE PAU	1	0	1	0
NIVE	12	0	12	6
ADOUR	1	0	1	0
NIVELLE	0	0	0	1
ADOUR GAVES	491	14	505	208
TOTAL A LA LIGNE	1216	987	2203	1747
Captures pros en Adour-Gaves (zone fluviale)	220	14	234	143
TOTAL PROS	220	14	234	143
SAISON 2015	1436	1001	2437	1890

1. Les captures de saumon en 2015

Les estimations de captures de saumons en zone fluviale sont représentées par cours d'eau et par âge marin (tableau 1 ; figure 1). 1HM signifie un hiver marin soit un castillon et PHM signifie plusieurs hivers marins soit un saumon de printemps. La moyenne des 10 dernières années (Mdda) figure en dernière colonne. L'évolution des données par rapport à la Mdda est représentée par les flèches :

- ↑ Forte progression (sup. à +50%)
- ↗ Légère progression (de +10% à +50%)
- ↔ Stable (de -10% à +10%)
- ↓ Forte diminution (inf. à -50%)
- ↘ Légère diminution (de -10% à -50%)

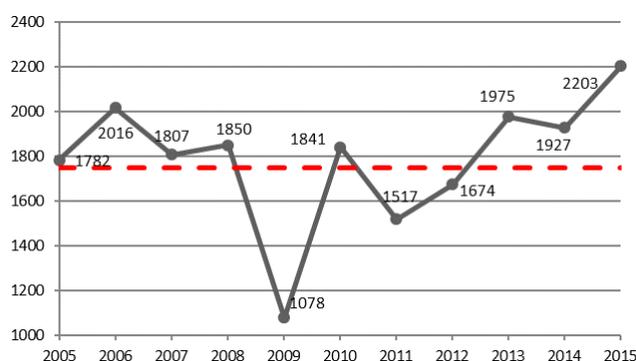


Figure 1 : Evolution des effectifs estimés de captures à la ligne ces 10 dernières années (Moyenne des 10 dernières années en pointillé rouge)

2. Proportion des saumons de printemps et des castillons

D'après les lectures d'écailles, la proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures en zone fluviale varie de manière importante d'une année sur l'autre (de 33% à 61% de castillons) (figure 2).

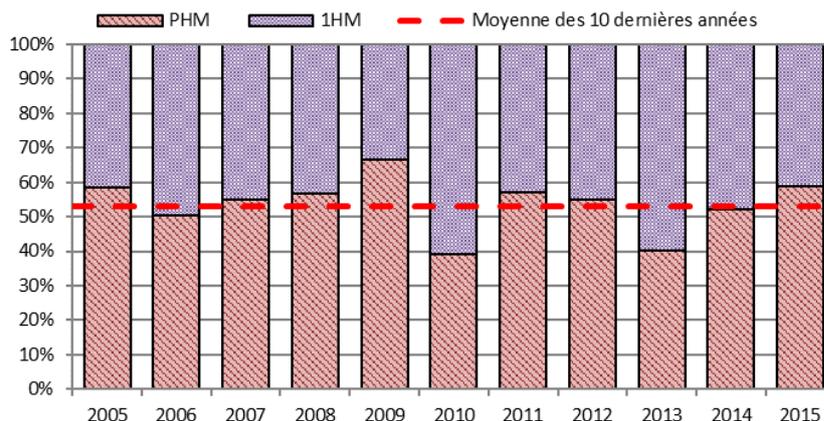


Figure 2 : Proportion des saumons de printemps et des castillons dans les captures annuelles estimées en zone fluviale

VOLET 1

3. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de saumon atlantique (tableau 2).

Tableau 2 : Synthèse des tailles et poids moyens des saumons déclarés en 2015 par âge marin

	2015		Mdda		Records sur le Gave d'Oloron
	PHM	1HM	PHM	1HM	
Taille moyenne (en mm)	→ 764	→ 608	767	621	1020 en mai
Poids moyen (en g)	→ 4339	👉 1912	4339	2098	10000 en mars

4. Consommation des Totaux Autorisés de Captures (TAC) pour la saison 2015

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine Normandie (depuis 1998 pour la Basse-Normandie et 2010 pour la Haute-Normandie) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur un Total Autorisé de Captures (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons, et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver en fin de saison de pêche un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations.

Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumon de printemps par bassin ont été institués afin de modérer les prélèvements sur cette frange sensible de la population de saumons en déclin.

La figure suivante illustre la consommation des TAC révisés (de saumons de printemps ou PHM et globaux) en fin de saison de pêche et les fermetures anticipées de pêche.

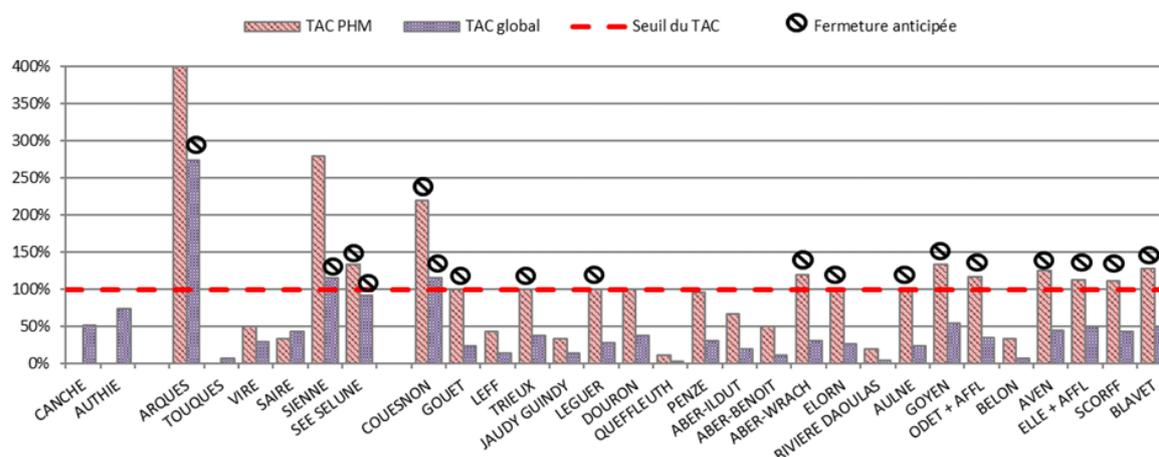


Figure 3 : Consommation des TAC des rivières de Bretagne et de Normandie en 2015

5. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1995, rapporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des saumons (tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse des données issues des carnets de pêche recueillis en 2015

	2015 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	👉 96	69
Effort		
Nombre total de sorties	→ 2027	1926
Nombre moyen de sorties par pêcheur	→ 29	29
Durée moyenne d'une sortie (heures)	→ 4,16	4,2
Effort moyen par pêcheur (heures)	→ 119	125
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	👉 117	98
Nombre moyen de captures par pêcheur	→ 1,6	1,5
Nombre maximal de captures par pêcheur	👉 12	9,8
Nombre maximal de captures par sortie	→ 2	2,0
% de bredouilles	👉 48%	41%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	👉 72,1	90
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	👉 86	140
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	👉 61,3	83

VOLET 2

Les déclarations de captures de truite de mer en 2015

291 captures de truite de mer ont été déclarées en 2015. Les déclarations restent plus faibles que la moyenne observée ces dix dernières années (-27%). Une progression encore une fois marquée en Artois-Picardie (+33%). La Seine-Normandie poursuit sa chute et affiche une forte baisse du nombre de captures déclarées (-51%/Mdda). En Bretagne, les chiffres sont stables (+2%). La plus forte hausse de cette saison est attribuée au Sud-Ouest (+140%/Mdda)

Tableau 4 : Captures déclarées de truite de mer en 2015

Région Cours d'eau	Captures déclarées	Mdda
SLACK	↑ 14	4
CANCHE	↑ 55	25
AUTHIE	↓ 11	33
ARTOIS PICARDIE	↗ 80	60
BRESLE	↘ 17	32
ARQUES	↓ 28	87
SAANE	↑ 2	1
DURDENT	↗ 14	11
VALMONT	↘ 13	18
SEINE	↓ 5	3
HAUTE NORMANDIE	↘ 79	154
TOUQUES	↓ 67	135
DIVES	↓ 1	4
SEE	↓ 1	2
BASSE NORMANDIE	↓ 69	145
SEINE NORMANDIE	↓ 148	299
Autres régions (Bretagne, Adour Gaves)	↑ 63	38
Total pros	↑ 40	12
SAISON 2015	↘ 291	397

Face à la faible participation de ces dernières années, le taux d'échantillonnage est faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après.

L'amélioration de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.

6. Les déclarations de captures de truite de mer en 2015

Le suivi des captures de truite de mer a été instauré en 1992 dans un premier temps sur les cours d'eau des régions Normandie et Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique (Tableau 4 ; figure 4).

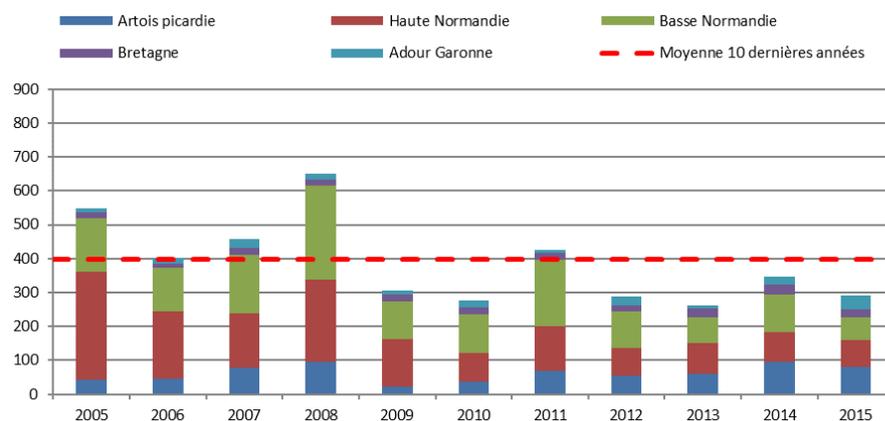


Figure 4 : Distribution du nombre de déclarations de captures par région ces 10 dernières années

7. L'histoire par les écailles

Riche en enseignements, la lecture des écailles permet de connaître les histoires de vie des truites déclarées, c'est-à-dire le nombre de fraies, leur âge de rivière et leur âge de mer (Figure 5).

Le premier chiffre représente l'âge de rivière, et les chiffres romains le nombre d'hivers passés depuis son départ en mer. Le + correspond à la reprise de croissance après le dernier hiver. L'axe horizontal indique les années de naissances.

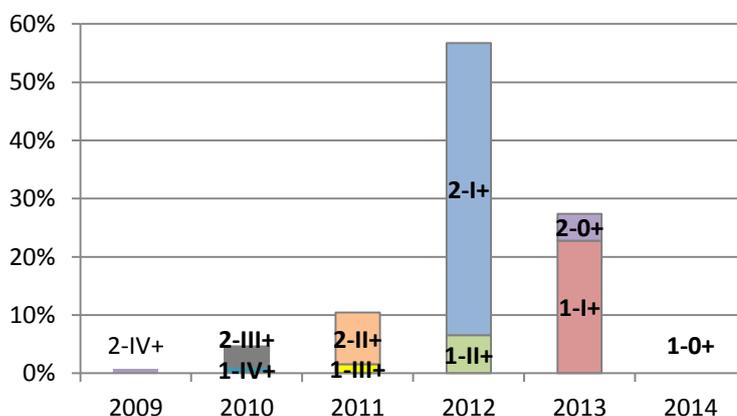


Figure 5 : Répartition des âges des truites de mer déclarées en 2015

VOLET 2

8. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de truite de mer (Tableau 5).

Tableau 5 : Synthèse des tailles et poids moyens des truites de mer déclarées en 2015

	2015	Mdda	Records sur la Durdent
Taille moyenne (en mm)	→ 569	568	830
Poids moyen (en g)	→ 2300	2329	7 400

9. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1992, apporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des truites de mer (Tableau 6).

Tableau 6 : Synthèse de données issues des carnets de pêche recueillis en 2015 pour la truite de mer

	2015 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	↗ 34	28
Nombre total de sorties	↘ 746	904
Nombre moyen de sorties par pêcheur	→ 32	29
Durée moyenne d'une sortie (heures)	→ 2,8	2,6
Effort moyen par pêcheur (heures)	→ 89	74
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	↘ 103	115
Nombre moyen de captures par pêcheur	↘ 3,8	4,1
Nombre maximal de captures par pêcheur	↘ 12	22,3
Nombre maximal de captures par sortie	→ 4	3,7
% de bredouilles	→ 33%	30%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	→ 20	19
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	↓ 26	64
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	↗ 24	18

VOLET 3

Les pêcheurs en 2015

Cette année le nombre de Cotisations pour la Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA) 'migrateurs' distribué repart à la hausse par rapport à 2014. De manière générale, les ventes restent inférieures de 9% par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche du saumon en zone fluviale obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures depuis 1987. Le suivi des captures de truite de mer, basé sur des déclarations volontaires, est quant à lui instauré depuis 1992. Depuis 2000, les cotisations spécifiques « saumon » et « truite de mer » sont regroupées en une Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques migrateurs (CPMA migrateurs) (Tableau 7 ; figure 6).

Tableau 7 : Nombres de CPMA en 2015 par grands bassins hydrographiques (source : FNPF)

Grands bassins	2015	Mdda
Artois-Picardie	→ 402	385
Seine-Normandie	→ 1361	1496
Loire-Bretagne	↘ 1433	1666
Adour-Garonne	→ 887	936
Total	→ 4083	4484

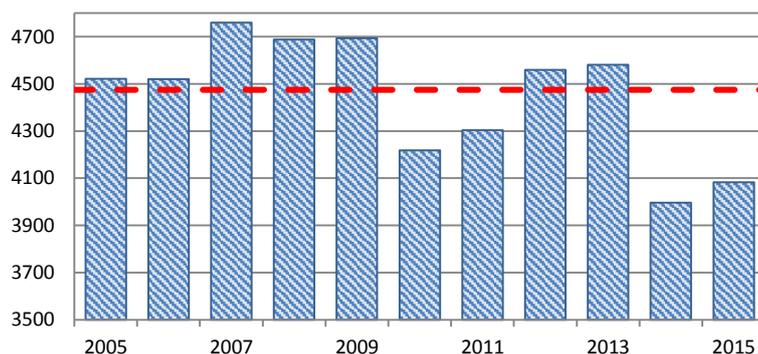


Figure 6 : Evolution du nombre de CPMA migrateurs en France ces 10 dernières années (en pointillé, la moyenne des 10 dernières années)